



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences conjugales

Question au Gouvernement n° 1197

Texte de la question

VIOLENCES CONJUGALES

M. le président. La parole est à Mme Anne-France Brunet, pour le groupe La République en marche.

Mme Anne-France Brunet. Madame la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, je tiens à saluer l'action et l'efficacité du Gouvernement, qui a travaillé, dès la première année de son mandat, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

M. Raphaël Schellenberger. Nous avons droit à une page de pub !

Mme Anne-France Brunet. Depuis les révélations de l'affaire Weinstein et les innombrables témoignages du mouvement #MeToo, les consciences se sont éveillées. Votre loi est un grand pas en avant ; nous avons pu en voir une application concrète le 25 septembre dernier dans l'Essonne.

Mais, aujourd'hui, une autre urgence demeure, un fléau qui gangrène nos foyers et touche l'intimité de nos couples – je pense à ce qui a été mis en lumière par la tragique histoire de Jacqueline Sauvage : les violences conjugales.

Vous avez, madame la secrétaire d'État, lancé un grand plan de lutte contre les violences conjugales et dévoilé en partie les contours de mesures qui s'annoncent ambitieuses. Ne rien laisser passer, tel doit être notre mot d'ordre.

La semaine dernière, de nombreuses personnalités, au premier rang desquelles Muriel Robin, ont pris position pour alerter l'opinion publique. Et pour cause : chaque jour, une femme meurt sous les coups de son conjoint ; l'année dernière, 123 femmes ont perdu la vie et près de 225 000 autres ont été victimes de ces violences. Cette tribune, que vous avez lue, j'imagine, est glaçante, et son message, sans appel : « Sauvons celles qui sont encore vivantes ! »

Le Président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes grande cause du quinquennat. Pourtant, cette année, ce sont encore près de 800 téléphones « grave danger » qui devraient être distribués. Ce sont là des chiffres que l'on ne veut pas connaître, ceux d'un féminicide.

Cette hécatombe conjugale ne peut nous laisser de marbre, et le vibrant appel qui a été lancé doit nous pousser, nous, la représentation nationale, à mettre un terme à cette énumération macabre. Quelles mesures avez-vous décidées, madame la secrétaire d'État ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes*. Vous l'avez rappelé, madame Brunet : en France, depuis des générations, tous les trois jours en moyenne une femme est tuée par son conjoint ou son ex-conjoint ; cette régularité est glaçante.

En plus des mesures annoncées par le Président de la République au titre de la grande cause nationale de son quinquennat et de celles pilotées par le Premier ministre à la suite du comité interministériel qu'il avait convoqué le 8 mars dernier, le Gouvernement a lancé cette semaine un plan spécifique de lutte contre les violences conjugales. Ce plan, élaboré avec les acteurs de terrain et les associations, se décline en cinq grandes mesures. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Loïc Prud'homme. Où sont les financements ?

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*. Le Premier ministre a d'abord lancé une campagne de communication pour un montant de 4 millions d'euros. Il s'agit de clips télévisés visant à alerter les témoins. En effet, des gens savent que des violences conjugales ont lieu, et leur réaction peut tout changer.

Le numéro d'urgence dédié, le 3919, est saturé d'appels. Trop souvent, les écoutantes ne sont pas en mesure de prendre ces appels. L'idée que l'appel de femmes qui font la démarche de téléphoner sonne dans le vide et que personne ne leur répond est insupportable pour nous. C'est pourquoi nous avons décidé d'augmenter la subvention en question de 120 000 euros, ce qui correspond au recrutement de trois écoutantes, avec l'objectif qu'il soit répondu à 100 % des appels. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Taisez-vous et écoutez les réponses, pour une fois ! Ce sont des sujets importants ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Je suis en train de répondre aux questions que vous soulevez !

Nous créons en outre, dans chaque département, des contrats locaux contre les violences, pour que les urgentistes, les travailleurs sociaux, les associations, les élus locaux et les forces de l'ordre puissent, ensemble, alerter, identifier ces femmes et aller les sauver avant qu'il ne soit trop tard.

Nous mettons en place, enfin, une plateforme de signalement permettant d'échanger avec la police et la gendarmerie et de signaler ces violences sexistes et sexuelles ainsi qu'un système de géolocalisation des centres d'hébergement d'urgence, afin de mettre ces femmes à l'abri avant qu'elles ne soient tuées.

Le Gouvernement ne pourra pas tout faire à lui seul, mais il fait tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre les féminicides, en France et partout dans le monde. Ce fléau mérite une mobilisation collective, sans exception. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Pierre Cordier. Et le temps de parole, monsieur le président ? La même règle doit s'appliquer à tout le monde !

Données clés

Auteur : [Mme Anne-France Brunet](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1197

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 octobre 2018](#)